

CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

- > Le Pacte pour la Transition a vocation à engager les changements nécessaires en réponse aux enjeux majeurs des prochains mandats électoraux (écologiques, sociaux, démocratiques).
www.pacte-transition.org
- > 12 mesures prioritaires, **et jusqu'à 5 supplémentaires locales**, à renseigner, vous sont proposées. Merci d'en sélectionner au moins 10 pour lesquelles votre liste est prête à s'engager.
- > Des fiches détaillées sont proposées pour l'explication des mesures et les pistes d'actions.
- > Parmi les niveaux d'engagements, le numéro 3 est l'engagement le plus fort et le plus prioritaire.
- > Un Pacte n'est validé que s'il est co-signé par une association/collectif et une liste candidate. Les deux parties peuvent alors communiquer sur la signature et le contenu de ce document (mais pas avant). Les réponses seront téléchargées sur le site du Pacte pour la Transition et visibles par tous sur internet, pendant toute la durée du prochain mandat.
- > Les numéros en noir correspondent aux mesures du Pacte national.
Les mesures en rouge, sont des mesures locales, à renseigner.

Principe A

Sensibilisation et formation à la transition : Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu·es, agent·es territoriaux, jeunes, habitant·es, acteurs économiques, etc.

Principe B

Co-construction des politiques locales : Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu·es, citoyen·nes, agent·es et représentant·es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

Principe C

Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale : Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bios et locaux, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

6. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

BIODIVERSITÉ

POUR CHAQUE PROPOSITION, DÉFINISSEZ SA PRIORITÉ ET PRÉCISEZ VOTRE ENGAGEMENT

8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

EAU / INFRASTRUCTURE

POUR CHAQUE PROPOSITION, DÉFINISSEZ SA PRIORITÉ ET PRÉCISEZ VOTRE ENGAGEMENT

10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

12. Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

MESURES LOCALES

POUR CHAQUE PROPOSITION, DÉFINISSEZ SA PRIORITÉ ET PRÉCISEZ VOTRE ENGAGEMENT

1.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

2.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

3.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

4.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

5.

Niveau d'engagement **1** **2** **3**

En signant le Pacte de la Transition

- La liste s'engage à respecter les 3 principes transversaux et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies parmi cette liste ;
- Le collectif local s'assure de la bonne mise en œuvre et du respect de ces engagements

Liste

Association/Collectif

Tête de liste

Commune

Adresse mail



haute-savoie@fne-aura.org
www.pacte-transition.org